

AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/20/0005 du 25 mars 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité d'un hangar agricole avec étable pour chevaux et d'une aire de stockage de fumier à Munshausen au nom et pour compte de Monsieur Emile Spaus de Munshausen.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 29 juin 2020

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER